



Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	ABSENT	Hubert-Perron	Caroline Bédard
Antoine-Brossard	ABSENT	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Kaissy Charbonneau (s)	Jacques-Rousseau	ABSENT
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Bourgeois-Champagnat	ABSENT	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Carillon	Geneviève Fernet-Godcharles (s)	Laurent-Benoît	ABSENT
Charles-Bruneau	Zahra Mougid	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoyne	Geneviève Désilets	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morelon
Du Curé-Lequin	Annie Tourville	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	Sébastien Lamarre (s)	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	ABSENT	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Élise Martinez	Paul-Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Pierre-D'Iberville	ABSENT
Des Petits Explorateurs	Mehdi Nazef	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	ABSENT	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	Sorel Lorence Kanhem
Du Tournesol	Julie Brouillard	Sainte-Claire (Longueuil)	Chantal Parenteau (s)
Él de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Él du Vieux-Longueuil	ABSENT	Saint-Joseph	Christine Poisson
Él Lucille-Teasdale	Hélène Garon	Saint-Jude	AUCUN
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Laurent	Olivier Coulombe
Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	Saint-Romain	ABSENT
Éc. sec. de l'Agora	AUCUN	Samuel-De Champlain	ABSENT
École sec. Saint-Edmond	AUCUN	Tourterelle	ABSENT
École spec.des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	Tatiana Roméus	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	ABSENT	Autres participants	
Gentilly	Lara Teixeira Carneiro (s)	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Représentant CCSEHDAA	ABSENT
Georges-P. Vanier	Sylvain Pouliot		
Gérard-Filion	Ida Francoeur		



Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20, le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE/MOT DE BIENVENUE

Inspirés par le poème partagé lors de la rencontre précédente, les membres de l'exécutif ont proposé de lire une pensée relative à l'éducation, pour apporter une réflexion. Cette semaine, une citation de M. Nelson Mandela a été retenue pour ouvrir la rencontre : « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde ».

Le président relate quelques éléments d'actualité, dont plusieurs relativement au projet de loi 40.

Les subventions pour les cours d'école en milieu défavorisé ont été révisées, le plafond de subvention des écoles dont l'IMSE est de 9 ou 10 passera donc de 40 à 60 pour cent.

Le souper des représentants s'est tenu jeudi dernier à l'École Hôtelière de la Montérégie, de la CSMV. Les représentants auront la chance de prendre connaissance de quelques présentations du fruit des réflexions plus tard. On remercie les représentants qui y ont participé.

C'est le début de l'appel des candidatures pour les prix reconnaissance dont la remise se fera au printemps. Le formulaire se trouvera dans le courriel de suivi. Le comité de parents choisira en plénière au printemps celui ou celle qui le représentera lors de la remise des prix au niveau de la FCPQ.

Le président a reçu une invitation pour un souper-bénéfice au Centre d'art de Prévile, une école d'art sans but lucratif. Des informations suivront pour les intéressés. Le Centre d'art de Prévile offre la possibilité de parrainer des enfants qui ont moins les moyens de participer à des activités à caractère artistiques.

La Chaire de recherche du Canada sur les pratiques parentales et les trajectoires scolaires et vocationnelles est à la recherche de parents d'enfants du primaire pour participer à un projet de recherche. Une petite compensation est offerte aux participants. Le lien se trouvera dans le courriel de suivi.

Enfin, dans les affaires courantes du comité de parents, le président a reçu deux démissions de membres de l'exécutif, dont le trésorier. Il y aura une proposition de remplacement du trésorier au point 7. L'autre membre était représentante n° 2 à la FCPQ, l'exécutif reviendra avec une proposition de remplacement à la rencontre de janvier.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N° CP-20191209-01

Il est proposé par M^{me} Ann-Marie Ryan, appuyé par M^{me} Zahra Mounjid, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 7.0 Trésorerie;
- Ajout du point 10 Projet de loi 40
- Décalage des points suivants.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

Le directeur adjoint de la CSMV, M. Hugo Clermont répond aux diverses questions reçues préalablement.

Plomb dans l'eau

Les normes utilisées par la CSMV pour tester le taux de plombs dans l'eau sont plus sévères que celles exigées par le MEES. Certains parents craignaient que l'eau testée ne coule pas plusieurs minutes avant d'être échantillonnée, mais ce ne sera pas le cas puisque les tests seront effectués sur de l'eau au repos depuis au moins 6 heures. Les tests seront exécutés très tôt le matin ou la fin de semaine. Tous les points d'eau de toutes les écoles ont été recensés et seront vérifiés. Les écoles primaires seront testées avant les écoles secondaires et les points d'eau vérifiés seront identifiés.

Selon les exigences du MEES, l'ensemble des tests doit être complété d'ici la fin du mois de juin 2020. La CSMV prévoit terminer les écoles primaires d'ici la fin du mois de janvier et toutes les écoles au plus tard au mois de mars 2020.

Les représentants des écoles Saint-Laurent et Gentilly se questionnent sur l'avancement des travaux. Les directions d'établissement et les parents seront informés des résultats qui devraient être dévoilés au fur et à mesure.

Sécurité aux abords des écoles

Les représentants aimeraient savoir si la CSMV serait en mesure de supporter les parents ou les CE dans leurs démarches entourant la sécurité aux abords des écoles. Plusieurs situations dangereuses ont été rapportées à l'exécutif du CP, mais les problématiques sont récurrentes bien que les CE se soient adressés aux conseillers municipaux, au Service de police, au 311, etc. Serait-il possible d'avoir un contact spécialisé et clairement identifié à cet effet à la CSMV pour assister les CE, les directions ou les parents qui ont souvent de la difficulté à se faire entendre auprès des villes ou des services en question?

Le rôle de responsabilisation de la CSMV implique l'ensemble de son personnel, dont les directions. C'est la direction qui a le mandat de soutenir son école et elle peut demander de l'aide au siège social de la CSMV. Des enjeux peuvent déborder sur des rôles municipaux. Si l'on prend la problématique de l'école Saint-Romain, plusieurs parents viennent reconduire leurs enfants alors que la configuration ne le permet pas nécessairement ou de façon totalement sécuritaire. Il y a de la sensibilisation à faire auprès des parents. Le Comité de circulation de la Ville a proposé des modifications, mais le conseil municipal voulait faire une consultation auprès des citoyens du quartier au préalable. Il s'agit maintenant d'un dossier de la Ville, ce qui pourrait être plus long, mais la CSMV suit le dossier de près.

Le représentant de l'école Lajeunesse demande à la direction générale ce que la CSMV peut faire maintenant pour que les parents se sentent soutenus parce qu'après plus de trois ans de démarches de toute sorte, les parents et les citoyens ne respectent pas plus la sécurité entourant l'école. La CSMV a un rôle d'influence auprès de la Ville et tente de travailler avec ses homologues à la Ville.

La représentante de l'école Rabeau affirme que plusieurs écoles de la CSMV ont été construites dans les années 50, et que les élèves se rendaient alors à pied, ce qui n'est plus le cas de nos jours. Avec les changements de direction aux 4-5 ans et les changements d'élus aux 4 ans, les problèmes perdurent et les liens sont à rebâtir continuellement. Il serait peut-être valable pour la CSMV de faire des études sur la sécurité entourant ses écoles.

La représentante de l'école Saint-Joseph croit qu'une pression doit être faite sur les élus municipaux en soulevant la même problématique, de coin achalandé où les limites de vitesse sont non respectées à son école.

Le président du CP conçoit que les représentants se sentent démunis. Y a-t-il un moyen que les parents aient accès à un point de chute? Le directeur adjoint leur demande de s'adresser au Service de transports de la CSMV.

Le représentant de l'école Georges-P.-Vanier indique sa grande inquiétude avec l'agrandissement de l'école prévue l'an prochain.

Le représentant de l'école Saint-Laurent suggère qu'une personne, ou qu'une équipe de la CSMV, soit dédiée à consolider les plaintes et les présenter à la ville pour trouver une solution globale et non au cas par cas.

La représentante de l'école Charles-Le Moyne témoigne de la belle expérience vécue à son école. Selon elle, il faut faire confiance aux intervenants en place, mais est d'accord que rien ne va jamais assez vite. Cependant, nous avons tous un rôle civil.

La représentante de l'école Charles-Bruneau demande à la direction générale si elle a consulté d'autres commissions scolaires à ce sujet. Peut-être faudrait-il alors adopter une loi pour uniformiser les normes entourant les écoles, à l'échelle nationale? Il existe un comité intercommissions scolaires où le sujet de la sécurité autour des écoles est abordé.

Le représentant de l'école Mille-Sports demande à la direction générale si les cas sont répertoriés, s'ils sont gérés cas par cas, car il croit que les représentants aimeraient être mis à profit. M. Clermont en prend bonne note.

Le représentant de l'école De Normandie est d'avis que face à cette problématique de sécurité publique, il devrait y avoir un engagement avec les services de police. Il demande à ce que le Service de police de Longueuil, par exemple, soit invité dans un prochain CP. Le président en prend note.

Le représentant de l'école Gentilly demande si la CSMV pourrait s'engager politiquement face à cette problématique. M. Clermont croit qu'il serait possible, d'un point de vue politique, mais émet certaines réserves d'un point de vue administratif.

M. Grenon amènera le point au conseil des commissaires.

Bibliothèques scolaires

À la suite de la parution de certains articles dans les médias sur les bibliothèques scolaires, les représentants aimeraient savoir si toutes les écoles de la CSMV ont une bibliothèque scolaire en fonction. D'autre part, il semble n'y avoir qu'une seule bibliothécaire pour toute la commission scolaire alors que des piles de livres non traités sont en attente d'être rendus disponibles dans de nombreuses écoles. Est-ce que la CSMV prévoit augmenter le nombre de bibliothécaires afin de rattraper le retard dans l'intégration des nouveaux livres et aider à la formation des bénévoles dans les bibliothèques qui sont souvent pris au dépourvu lorsque les anciens quittent leur poste?

Actuellement, 32 écoles primaires ont des bibliothèques intactes, dont 13 en format réduit. Quatre écoles n'ont pas de bibliothèque : Hubert-Perron, mais la bibliothèque municipale est connexe au bâtiment, Bel-Essor, une école spécialisée, Gaétan-Boucher et Du Tournesol.

Concernant la question de la bibliothécaire, il faut faire une distinction entre bibliothécaire et technicienne en documentation. La bibliothécaire soutient les écoles dans l'aménagement de leur bibliothèque et accompagne les équipes-écoles dans leurs différents achats. Les techniciens sont plus impliqués dans les modalités liées au traitement des documents, et soutiennent directement les bénévoles. Chaque école secondaire a une technicienne. Et la CSMV compte quatre bibliothécaires pour tous ses établissements primaires et secondaires.

La représentante de l'école Du Tournesol rassure que même si l'école ne compte pas de bibliothèque, les enfants ont accès à des livres.

La représentante de l'école De La Mosaïque demande quel est le budget pour l'achat de livres. Le directeur n'a pas la réponse exacte, mais toutes les écoles ont un budget d'acquisition pour les livres qui tient compte de la clientèle de l'école. Les modalités d'accès sont différentes.

La représentante de l'école Rabeau demande s'il pourrait être envisageable d'installer une bibliothèque dans une unité modulaire temporaire. La direction n'a jamais pris cette tangente, mais cela pourrait sans doute être envisageable.

Le représentant de l'école Gentilly demande si un budget est prévu pour l'achat de livres pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage. La mesure budgétaire n'est pas restrictive dans les achats, c'est donc à la discrétion des directions.

Facturation des services de garde

Plusieurs écoles ont rapporté que leur service de garde effectuait une facturation des activités des journées pédagogiques avant même de savoir si les élèves y participaient ou non. D'autres prendraient de l'avance dans la facturation à la veille des périodes de vacances de Noël ou de fin d'année. Certains sont régis par les détails d'un contrat, que peu de parents lisent dans le détail, couvrant cette méthode, mais d'autres pas. Serait-il possible d'envoyer une directive générale rappelant qu'exiger le paiement pour un service qui n'est pas encore rendu ou que de facturer des activités sans avoir proposé le choix de l'inscription ou non, *a priori*, ne devrait pas se produire?

La direction générale effectue actuellement une réflexion sur les frais des services de garde.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

La représentante de l'école Rabeau demande à la direction générale de quelle façon le conseil d'établissement pourrait contribuer au projet d'agrandissement de l'école, en sachant que les intervenants de la CSMV et ceux des municipalités se sont déjà rencontrés. Selon M. Clermont, il serait trop tôt pour que ce CÉ reçoive la visite des ressources matérielles ou de la direction générale. La représentante craint cependant que cette visite ne vienne trop tard, après la réalisation des plans, par exemple. Entre le moment où le projet est déposé au MEES et la mise sur pied du plan, le CÉ aimerait être consulté. M. Clermont souligne alors qu'une direction d'école a été libérée pour se joindre à l'équipe des ressources matérielles afin d'apporter un regard pédagogique aux nouvelles constructions. Mais sur invitation, l'équipe peut se déplacer en amont. D'ailleurs, au cours des dernières semaines, le MEES a produit un guide pour soutenir les commissions scolaires dans l'élaboration de leurs nouvelles constructions.

Le représentant de l'école Georges-P.-Vanier explique que la presque totalité de l'argent amassé par des campagnes de financement sera utilisée pour la construction d'une classe extérieure. Il aimerait savoir combien d'écoles sont sollicitées par leur compte « M » lorsqu'il y a des dépassements de coûts. M. Grenon invite le représentant à écrire sa question au secrétariat du CP. Le compte « M » est une catégorie budgétaire pour encaisser des dons, des recettes de collectes de fonds, etc. Cet argent peut être reconduit d'une année à l'autre et les règles pour le dépenser sont les mêmes que pour les autres comptes, c'est le CÉ qui prend la décision de le dépenser, selon les recommandations de la direction de l'établissement.

Le représentant fait ensuite part d'une inquiétude quant à l'agrandissement de son école puisqu'avec l'augmentation du nombre d'élèves, il y aura sûrement un risque de dépasser la règle du 7 mètres² par élève dans la cour d'école.

La représentante de l'École internationale Lucille-Teasdale se questionne sur les directives de redoublement. Chaque décision de redoublement appartient aux directions d'établissement, et non à la CSMV qui n'a pas de directive en ce sens.

On demande ensuite à la direction générale si la CSMV a une directive concernant les pneus d'hiver des autobus scolaires. Un représentant signale qu'il n'y a une réglementation que pour les véhicules privés et les taxis. M. Clermont prend toutefois la question en note pour effectuer un suivi.

La représentante de l'école Carillon demande des informations sur la Politique d'admission de la CSMV. Le président partagera la Politique dans le courriel de suivi de la rencontre.

Le représentant de l'école Mille-Sports revient sur la façon de répartir la somme obtenue par le gouvernement pour l'amélioration des cours d'école et croit que certaines écoles mériteraient peut-être plus que 150 000 \$. M. Clermont répond que l'équité demeure importante pour la CSMV.

6. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 NOVEMBRE 2019

6.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution No CP-20191209-02

Il est proposé par M. Rodrigue et appuyé par M^{me} Kaissy Charbonneau d'adopter le procès-verbal du 11 novembre 2019 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

L'exécutif s'est fait demander s'il était normal de ne pas inviter les parents des élèves de la maternelle à l'AGA des parents de début d'année. L'article 47 de la LIP indique clairement que tous les parents des enfants à l'école doivent être invités par écrit à l'assemblée générale.

7. BILAN ET BUDGET DU COMITÉ DE PARENTS

7.0 TRÉSORERIE

Le président reçoit la démission de M. Jean Beaulieu, représentant de l'école André-Laurendeau et trésorier à l'exécutif du CP. Puisque l'ancien trésorier M. Olivier Bourreau était le substitut d'André-Laurendeau, il devient *de facto* le représentant officiel de cette école. Enfin, dans la poursuite d'un mandat déjà entamé, l'exécutif propose donc la nomination de M. Olivier Bourreau au poste de trésorier.

Résolution N CP20191209-03

CONSIDÉRANT la démission de M. Jean Beaulieu au poste de trésorier du comité de parents;

CONSIDÉRANT que M. Beaulieu a également démissionné de son poste de représentant au CP, faisant *de facto* de M. Olivier Bourreau le représentant officiel de l'école André-Laurendeau puisqu'il était auparavant le substitut de M. Beaulieu;

CONSIDÉRANT que la moitié de l'année scolaire est déjà écoulée et

CONSIDÉRANT l'expérience à ce poste de M. Olivier Bourreau et le fait qu'il est disposé à prendre le relais;

Il est proposé par M. Nicola Grenon et appuyé par M^{me} Chantal Parenteau

QUE M. Olivier Bourreau assume la responsabilité de trésorier au sein du comité de parents de la CSMV pour la fin du mandat 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

7.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BILAN 2018-2019

Bilan CP CSMV 2018-2019			
Poste	Prévu	Réel	Écarts
Per capita (70 ¢ - 1,3 %)	23 982,70	24 233,00	250,30
Remboursement transports	(5 850,00)	(3 404,40)	2 445,60
Remboursement gardiennage	(900,00)	(200,00)	700,00
Secrétariat (550 \$ + charges employeur)	(6 300,00)	(6 719,13)	(419,13)
Reprographie	(600)	(599,66)	0,34
Formations	(2 750)	(1 556,14)	1 193,86
Collations	(500)	(216,81)	283,19
Congrès FCPQ	(3 750,00)	(670,00)	3 080,00
Transport FCPQ	(200,00)		200,00
Prix reconnaissance (engagement/réussite)	(150)	(150,00)	—
Achat ordinateur secrétaire + Présidence	(816,67)	(901,78)	(85,11)
Téléphone avec abonnement pour la Présidence	(600)	(300,00)	300,00
Divers	(150)	—	150,00
Souper des représentants*	—	(600,00)	(600,00)
Pièce de théâtre Parminou*	—	(1 700,00)	(1 700,00)
Bouteilles d'eau réutilisables et cartes d'affaires*	—	(1 156,60)	(1 156,60)
Réserve	1 416,03 \$	6 058,48 \$	4 642,45 \$

Résolution N° CP-20191209-04

Il est proposé par M. Nicolas Brosseau et appuyé par M^{me} Ida Francoeur, d'adopter le bilan 2018-2019 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7.2 PROJET DOCUMENTATION DU CP

Avant la présentation du budget, les membres de l'exécutif proposent aux représentants un budget de 250 \$ par année pour l'achat de documents ou livres de référence qui seront disponibles pour consultations et prêts auprès des représentants et substituts.

7.3 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2019-2020

Budget CP CSMV 2019-2020				
Poste	Quantité	Débit	Crédit	Solde
Per capita (70 ¢ - 1,3 %)	35 565		0,7000	24 895,50
Remboursement transports	10	650,00		(6 500,00)
Remboursement gardiennage	10	100,00		(1 000,00)
Secrétariat (600 \$ + charges employeur)	10	690,00		(6 900,00)
Reprographie	1	600,00		(600,00)
Formations	1	2 000,00		(2 000,00)
Collations	1	500,00		(500,00)
Congrès FCPQ	10	400,00		(4 000,00)
Prix reconnaissance	1	200,00		(200,00)
Frais de cellulaire (valeur CS)	12	30,00		(360,00)
Souper des représentants	1	2 000,00		(2 000,00)
Projet de documentation CP	1	250,00		(250,00)
Divers	1	300,00		(300,00)
			Réserve	285,50 \$

Résolution N° CP-20191209-05

Il est proposé par M Sébastien Haspect et appuyé par M. Sylvain Pouliot, d'adopter le budget du comité de parents 2019-2020 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

8. CALENDRIERS SCOLAIRES 2020-2021

Les représentants souhaiteraient que la CSMV puisse offrir un service de garde pour les jours situés entre la fin des camps de jour municipaux et le début des classes. Serait-il possible de penser à un jumelage?

Des commentaires sont partagés sur les deux semaines de vacances du temps des fêtes. Le président rappelle aux représentants que l'avis qu'ils vont chercher dans leur CÉ est spécifiquement celui des parents. L'avis du CÉ en entier peut-être intéressant à connaître, mais ils représentent l'avis des parents.

9. PTRDI 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022

Le président demande aux représentants de vérifier les informations de leur école et de faire parvenir leurs commentaires au secrétariat du comité de parents, s'il y a lieu.

10. PROJET DE LOI 40

Dans les derniers jours, le président a reçu une demande du mouvement Je protège mon école publique, pour être signataire d'une lettre adressée au ministre de l'Éducation. Le vice-président du CP M. Brosseau suit l'actualité entourant le projet de loi 40 avec beaucoup d'intérêt. Il considère qu'il serait primordial que des états généraux se tiennent sur la question.

Résolution N° CP-20191209-06

Selon la proposition de M. Nicola Grenon et appuyée par M. Claudel Picard-Roy, il est convenu que le comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin soit signataire de la lettre du mouvement Je protège mon école publique.

Adopté à la majorité

Pour : 25

Contre : 2

Abstention : 3

11. RETOUR SUR LE SOUPER DES REPRÉSENTANTS

Le souper des représentants s'est déroulé le 5 décembre, à l'École hôtelière de la Montérégie. La soirée a connu un grand succès. Il faudrait maintenant trouver un moyen pour inciter les représentants qui s'y inscrivent à se présenter au souper pour éviter des frais au comité de parents. Des discussions se sont tenues sur le transport scolaire, les horaires et calendriers scolaires, le fonctionnement des conseils d'établissement, le fonctionnement du comité de parents, la structure scolaire (CS, élections, taxes), les projets éducatifs, l'implication des parents dans l'école, le financement (activités éducatives, fondation, etc.), les aménagements (cours d'école, intérieur, environnement), la cyberintimidation/cyberdépendance et le processus de plaintes à la CSMV.

M^{me} Chantal Parenteau résume les discussions de la table *Cyberintimidation/cyberdépendance*. Son document sera partagé dans le courriel de suivi. Un sous-comité touchant ce sujet sera d'ailleurs mis sur pied.

M^{me} Ida Francoeur était à la table *Horaires et calendriers scolaires*.

Enfin, M. Sébastien Haspect résume les discussions qui se sont tenues à la table *Implication parentale*. Il en profite pour remercier les parents qui s'impliquent.

12. SERVICE DE GARDE

En réflexion.

13. SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

13.1 COMMUNICATION

M. Nicolas Brosseau souligne que le sous-comité poursuit ses travaux et prévoit une rencontre en janvier.

13.2 GOUVERNANCE SCOLAIRE

M. Nicola Grenon annonce que les travaux de ce sous-comité se poursuivent également.

13.3 CALENDRIER ET HORAIRE SCOLAIRES

M^{me} Ida Francoeur est heureuse d'annoncer qu'une première rencontre se tiendra ce jeudi 12 décembre. Elle spécifie qu'il n'y a aucun projet pilote en cours et que le comité de parents n'en mettra pas sur pied, mais qu'il fera plutôt des recommandations à la CSMV.

13.4 CYBERDÉPENDANCE ET CYBERINTIMIDATION

Les représentants souhaitant échanger autour de ce sujet sont invités à donner leur nom à la secrétaire à la fin de la rencontre pour faire une première rencontre.

14. PROGRAMME DE FORMATIONS

Il n'y a aucune formation prévue d'ici Noël.

15. CENTRE DOCUMENTAIRE DU COMITÉ DE PARENTS

On propose l'achat de la 2^e édition du livre *Au-delà des mots*, sur les troubles développementaux du langage à l'intention des parents.

16. PAROLES

16.1 AUX REPRÉSENTANTS DE LA FCPQ

Le congrès de la FCPQ se déroulera les 29 et 30 mai à Chicoutimi à l'hôtel Le Montagnais. Il pourrait être intéressant de louer une auberge, pour diminuer les frais d'hébergement.

16.2 AUX COMMISSAIRES ISSUS DU COMITÉ DE PARENTS

Le conseil des commissaires se réunit à chaque 4^e mardi du mois, à la salle de la Flore Laurentienne du siège social de la CSMV. La séance étant publique, les représentants y sont les bienvenus et peuvent prendre la parole. Les procès-verbaux sont également disponibles sur le site Internet de la CSMV.

Voici le résumé de la rencontre du 26 novembre 2019 :

- Une résolution est passée pour appuyer la ville de Longueuil afin que les Jeux olympiques spéciaux du Québec se déroulent à Longueuil, au mois de juillet 2021;
- Nomination de la directrice par intérim des ressources humaines, M^{me} Sylvie Côté, à titre de Directrice des ressources humaines;
- Un événement commémorant la mémoire de M^{me} Lucie Désilets a eu lieu le 15 novembre 2019. Un arbre a été planté sur le terrain de l'école Charles-Le Moyne et une plaque commémorative a été installée en souvenir de l'événement;

Parce que l'entreprise Franclair inc. qui a planté l'arbre souhaitait offrir l'érable rouge, en don, à la CSMV, le conseil des commissaires a soumis une résolution afin d'autoriser la direction générale à accepter ce don pour cet événement;

- Des élections ont eu lieu pour former le nouveau groupe de l'exécutif, ainsi que le comité de révision. Le président du CP M. Nicola Grenon, et M^{me} Reine Bombo, commissaire issue du CP, en font maintenant partie;
- Le conseil des commissaires a adopté le Cadre organisationnel et le Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle basés sur les recommandations de l'UPAC (Unité permanente anticorruption);
- Il y a eu adoption de la nouvelle politique culturelle de la CSMV au conseil des commissaires du 26 novembre 2019. M^{mes} Zahra Mounjid et Reine Bombo sont les représentantes du CP sur le comité consultatif. Il y aura d'ailleurs une première rencontre de ce comité le mercredi 11 décembre 2019;
- Il y a eu adoption du processus d'implantation de la démarche de développement durable :
Processus :
 1. Création d'un comité développement durable;
 2. Portrait et diagnostic;
 3. Cadre de référence du développement durable ce qui veut dire sa vision, son implantation et son intégration dans l'ensemble de la CSMV;
 4. Plan d'action;
 5. Reddition de compte;
- Il y a eu autorisation de la liste des prestataires de services qualifiés en architecture et en ingénierie en vigueur jusqu'au 31 août 2023 et
- Il y a eu octroi de contrat pour la construction d'une école primaire dans le secteur Vauquelin à Longueuil et une demande d'autorisation de contracter un emprunt à la charge de la CSMV.

16.3 AUX REPRÉSENTANTS DU CCSEHDAA

Une première rencontre a eu lieu il y a deux semaines. M. Michel Rocheleau a été réélu président du comité et M. Nicolas Brosseau en a été élu vice-président. Les règles de régie interne ont été adoptées.

16.4 AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ SUR LE TRANSPORT

La représentante M^{me} Ida Francoeur est toujours en attente d'une réponse pour connaître la date de la première rencontre. Elle continue de recueillir les commentaires des représentants.

16.5 AU TRÉSORIER

Le trésorier est absent.

16.6 AU SECRÉTAIRE

Le secrétaire est absent pour une troisième rencontre. Le président constate donc la vacance de ce poste. L'exécutif présentera une proposition à ce sujet lors de la prochaine rencontre du CP en janvier 2020.

16.7 AUX REPRÉSENTANTS

La représentante de l'école D'Iberville aimerait recevoir des suggestions de programmes particuliers à offrir. Les membres de son CÉ ont tenté de proposer l'anglais intensif, mais il y avait un manque d'intérêt. La représentante de l'école Rabeau raconte son expérience. L'école Des Saints-Anges aurait aussi implanté un programme particulier.

Le vice-président aimerait apporter le sujet de la sécurité entourant les écoles vers de plus hautes instances. On demande au représentant de l'école Adrien-Gamache, qui propose la rédaction d'une lettre au nom du comité de parents, d'envoyer sa requête aux membres de l'exécutif pour leur permettre d'étudier cette possibilité. M^{me} Parenteau se demande si l'on ne pourrait pas présenter ces requêtes aux différents conseils d'arrondissement.

16.8 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents de la CSMV*

Nicola Grenon
Président

François Xavier Kemtchuain Taghe
Secrétaire